



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral des finances DFF
Madame Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Bundesgasse 3
3003 Berne

Courriel : vernehmlassungen@estv.admin.ch

Fribourg, le 9 février 2026

2026-79

Modification de la loi sur la TVA : procédure de consultation

Madame la Conseillère fédérale,

Par courrier du 5 décembre 2025, le Département fédéral des finances a mis en consultation auprès des gouvernements cantonaux un projet de modification de loi sur la TVA, accompagné d'un rapport explicatif et d'un tableau fournissant les comparaisons nécessaires avec le droit en vigueur.

Après examen des divers documents figurant au dossier, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg vous informe qu'il n'a pas de proposition de modification à formuler à ce stade et qu'il prend acte du projet soumis.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Philippe Demierre, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction des finances, pour elle et l'Administration des finances ;
à la Chancellerie d'Etat.